

Réf: Dossier 182297

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SENAC HOUSE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BROU
FULGENCE, Lot 169, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 25/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENAC HOUSE »

Objet : -STYLISTE
-MODÉLISTE

Et pour la réalisation de l'objet social:

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de tous sommes auprès de tous Etablissements financiers avec possibilités de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BROU
FULGENCE, Lot 169, Ilot 0

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KOUAME SENAC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01241 du 06/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10001/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

